

La **S**aga des **N**ouvelles **U**tiles

Le SNU Pôle Emploi FSU LR vous informe :

Rupture Conventionnelle **Deux poids, deux mesures ???**

Vous connaissez la rupture conventionnelle, mais vous est-elle accessible?

Il semble qu'à Pôle Emploi Languedoc-Roussillon, cette mesure soit privilégiée pour l'Encadrement.

En effet, les dernières ruptures conventionnelles mises en place par Pôle Emploi LR ont été faites pour l'Encadrement.

Il est clair que si cette mesure est devenue possible dans notre région, elle doit l'être pour tous les Agents qui en font la demande et les critères pour en bénéficier doivent être clairement connus de toutes et tous.

Il n'est toutefois pas concevable que cette mesure se substitue à des « pré-retraites ».

Si vous souhaitez bénéficier de cette mesure nous vous invitons à en faire part à votre Manager et à acter cela dans votre EPA.

En cas de difficultés, vos Elu-es **SNU** Pôle Emploi FSU LR sont là pour vous aider et vous conseiller.

Montpellier, le vendredi 4 juillet 2014